



Commune de Prêmesques
PLACE JEAN BAPTISTE LEBAS
59840 PREMESQUES

Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Reçu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le

ID : 059-215904707-20220926-202255-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Préfecture

Arrondissement

Lille

Canton

Séance du 26 septembre 2022

Délibération : N° 2022-55

Nombre de conseillers :

En exercice : 18

Présents : 15

Votants : 17

L'an deux mille vingt deux le Lundi 26 Septembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire PLACE JEAN BAPTISTE LEBAS - 59840 PREMESQUES sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 19 septembre 2022

Présent(s) :

Y. HUTCHINSON - A. MARQUE - P. ALLIOT - P. VANDEN DORPE - N. GUISLAIN - P. CAREY - S.VAN EECKE - D. DUMONT - C. LEFEBVRE - F. BOULANGER - S. MOUVEAUX - C. ANNAERT - P. PACCOU - J. TYBOU - G. DUBOIS

Absent(s) :

L. BASECQ procuration à A. MARQUE - Xavier DUBOIS - Excusé - P. JOURDAIN procuration à P. VANDEN DORPE

Secrétaire de séance : Stéphane MOUVEAUX

Adoption du procès-verbal de la séance du 13 juin 2022

DELIBERATION

Aucune remarque ni observation n'est formulée, le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 13 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

DECISION

Adopté à l'unanimité

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Reçu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le

ID : 059-215904707-20220926-202255-DE

Emis et rendu exécutoire
le 30 septembre 2022
Reçu en Préfecture
le 30 septembre 2022
Publié ou notifié
le 30 septembre 2022

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.
Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 28 septembre 2022

Le Maire

Yvan HUTCHINSON